

Aide-mémoire à l'intention des personnes en formation

Le CSP Vaud vient de publier une brochure gratuite de quatre pages pour expliquer aux jeunes et à toute personne qui souhaite entreprendre une formation comment demander une bourse d'études et d'apprentissage dans le canton de Vaud.



« Pour quelle formation puis-je obtenir une bourse ? Comment procéder ? Quelles sont les conditions à remplir ? Combien vais-je recevoir ? Et si ma demande est refusée ? » Les réponses à ces questions figurent dans Bourses d'études et d'apprentissage. Aide-mémoire à l'intention des personnes en formation, la nouvelle brochure publiée par le Centre social protestant Vaud. Les conditions mentionnées dans ce document ne sont valables que dans le canton de Vaud.

Jet Service au service d'un millier de jeunes

Le Service social Jeunes du CSP Vaud (Jet Service) soutient près de 1000 jeunes et personnes en formation chaque année. Il les conseille notamment dans le domaine des bourses d'études, que cela soit pour les aider à faire leur demande, à déposer des recours ou encore pour vérifier les montants calculés. C'est à la lumière de cette expertise qu'il publie cet aide-mémoire.

Cette publication intervient à temps pour permettre aux jeunes d'en bénéficier pour déposer leur demande, puisque cette démarche doit être accomplie maintenant en vue de l'obtention d'une bourse pour l'année scolaire débutant à la fin du mois d'août.

[Lien](#) pour télécharger ce dépliant.

(Source : CSP Vaud)